

→ Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ Nature du calage du véhicule de livraison

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ Chargement ou déchargement

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ Equipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ Validation du protocole de déchargement

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
Millancourt et Nicolas 49 rue de Normandie 80220 GAMACHES	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Michel Leroux	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Chef d'Agence	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :